

PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE



REPUBLIQUE DU MALI

Un Peuple – Un But – Une Foi

-----  
Commissariat à la Sécurité  
Alimentaire (CSA)

-----  
Projet de Mobilisation des Initiatives  
en matière de Sécurité Alimentaire  
au Mali (PROMISAM)

REGION DE MOPTI  
Cercle de Mopti  
Commune rurale de Ouro Modi

# PLAN DE SECURITE ALIMENTAIRE COMMUNE RURALE DE OURO MODI

**2006- 2010**

*Elaboré avec l'appui technique et financier de l'USAID-Mali  
à travers le projet d'appui au CSA, le PROMISAM*



**Août 2006**

## **PREMIERE PARTIE**

### **I. CONTEXTE ET JUSTIFICATION.**

#### **1. Rappel de l'insécurité alimentaire du pays, de la commune**

La sécurité alimentaire peut se définir comme l'accès durable et assuré pour tous les groupes et individus sociaux à la nourriture pour satisfaire le besoin alimentaire C'est aussi l'accès pour toute personne et à tout moment à une alimentation saine et suffisante pour mener une vie active en pleine santé (Banque mondiale)

La sécurité alimentaire renvoie à 4 piliers ou conditions pour être reconnue comme acquise ; ce sont :

- la disponibilité des aliments
- l'accès aux aliments
- l'utilisation des aliments
- la stabilité dans l'approvisionnement

#### **2. Nécessité de l'élaboration d'un PSA**

L'élaboration d'un Plan de Sécurité Alimentaire s'avère nécessaire en raison d'une part de la situation d'insécurité alimentaire qui prévaut dans la commune, et d'autre part par le fait que la planification et la mise en œuvre des objectifs et activités de sécurité alimentaire relèvent des responsabilités des collectivités territoriales et s'inscrivent dans la stratégie nationale du Mali en la matière ainsi que la loi d'orientation Agricole Elle doit permettre aux acteurs de la commune d'avoir une vision et des orientations claires ainsi que les outils et stratégies spécifiques et appropriés de réalisation de la sécurité alimentaire

#### **3. Objectifs de l'exercice**

Les objectifs visés à travers l'exercice sont :

- renforcer les capacités des élus et autres acteurs de la commune à élaborer un cadre de référence pour la lutte contre l'insécurité alimentaire ;
- favoriser la coordination et l'harmonisation des interventions en la matière ;
- faciliter le suivi évaluation des activités en matière de sécurité alimentaire ;
- aider la commune à prévenir ou minimiser les risques et calamités sur les conditions alimentaires des ménages

Dans la commune de Ouro Modi, l'insécurité alimentaire en terme de disponibilité est établie avec un déficit de 121 kg par personne sur la production de 2004 et la norme FAO de 255, 5 kg personne comme ratio annuel ; en terme d'accès et d'utilisation, en plus du problème de transport en hivernage dû à la crue, il y a le faible pouvoir d'achat des ménages qui sont en majorité pauvres, l'éloignement ou l'enclavement par rapport au chef lieu de la commune qui abrite la seule banque de céréales ; l'utilisation des aliments aussi est critique du point de vue de la qualité et de l'hygiène alimentaire dans la mesure où les ménages en particulier les femmes confrontées à l'analphabétisme, à l'insuffisance d'eau potable, ne connaissent pas les règles et mesures d'hygiène et de conservation durable et saine des aliments. Les problèmes de gestion de la banque de céréales

tels que le non paiement des dettes, l'affectation des fonds influent sur l'approvisionnement qui n'est pas toujours régulier.

## **II METHODOLOGIE D'ELABORATION DU PSA**

Le processus d'élaboration du plan de sécurité alimentaire de la commune de Ouro Modi a été itératif et participatif; il a connu donc plusieurs étapes conformément à la méthodologie et aux outils mis à disposition par le projet. Ces étapes sont

- la formation des acteurs

Elle regroupé à Mopti les élus, les secrétaires généraux et les représentants du CCC, des ONGs et projets présents dans le cercle, l'administration et la coordination des associations féminines. Elle a permis aux participants de connaître et approfondir les concepts liés à la sécurité alimentaire, la politique et la stratégie nationale du Mali en matière de sécurité alimentaire, de se familiariser avec les outils d'élaboration d'un plan de sécurité alimentaire.

- la campagne d'information et de sensibilisation des populations à travers la radio, les moyens traditionnels, les missions d'information
- la tenue des journées de consultation intercommunautaires par lesquelles les élus et animateurs ont procédé avec les représentants des différents villages de la commune au recensement des atouts/ potentialités et ressources des communautés, l'identification des problèmes et des solutions aux problèmes de sécurité alimentaire,
- la tenue de l'atelier de planification qui a réuni les élus et les délégués des villages
- la restitution/validation du plan par les populations
- l'adoption du plan de sécurité alimentaire par le conseil communal

## **III. APERÇU SUR LA COMMUNE**

### **3.1 Historique**

Le village de Ouro-Modi a été fondé par un marabout du nom de Sambori Modi qui a cherché et obtenu le site avec le chef de village de Samaye. Il convient de rappeler que ce dernier village qui se trouve à moins de 20 mètres de Ouro-Modi relève du Cercle de Djenné.

### **3.2 Situation géographique**

Elle est limitée à l'Est par la commune de Koubaye, au Nord par la commune de Salsalbé, à l'Ouest par la commune de Togué Mourari et au Sud par la commune de Kewa. Il est à rappeler que les deux dernières communes relèvent du cercle de Djenné. La distance de la commune au chef lieu de cercle est de 63 km par la voie terrestre.

### **2.3 Organisation administrative**

La commune se compose de quatre (04) villages qui sont Ouro-Modi, Makadie, Daima et Digani. Il faut rappeler que chaque village dispose d'un hameau situé sur la rive gauche du fleuve Niger.

Elle est administrée par un conseil communal, organe délibérant de 11 membres qui a élit en son sein un organe exécutif composé du maire et de 3 adjoints. La composition politique du conseil communal est assez diversifiée à travers la représentation de 4 partis politiques. Le taux de participation aux élections de mai 2004 a été de 72%. Quatre (4) partis politiques implantés dans la

commune ont brigué les postes. Le taux de changement est de 55% avec l'entrée de 6 nouveaux conseillers sur les 11.

### **3.4 Organisation institutionnelle**

L'organisation institutionnelle repose sur le conseil communal et le bureau communal; des commissions de travail ont été créées pour animer les domaines des finances, de l'état civil, de l'environnement et de l'éducation et de la santé. La commune est représentée au sein du conseil de cercle par deux élus.

Les autres institutions ou services qui collaborent avec la commune sont l'administration à travers le sous préfet basé à Mopti, les services techniques de la santé, de l'éducation, de l'Agriculture, de l'élevage, de la conservation de la nature, de l'hydraulique, de la perception, de la protection des végétaux, le service de la Production et l'Industrie Animale et l'ANICT

Les structures qui interviennent dans la commune sont les ONGs AFAR et GRAT, la KFW, l'OMAES, le SCN, le SLACAER, le Service de la Santé, celui de l'élevage, EVEIL, PLATES-FORMES Multifonctionnelles, le FED-VRES et le PADER.

## **IV SITUATION DE REFERENCE**

### **4.1 Caractéristiques physiques**

#### **4.1.1. La superficie**

La commune s'étend sur une superficie de km<sup>2</sup>

#### **4.1.2. Le Climat**

Située en zone sahélienne, son climat est de type aride. La saison des pluies va de Juillet à Septembre suivi d'une longue saison sèche d'Octobre à Juin.

#### **4.1.3. La pluviométrie**

La moyenne pluviométrique annuelle variable d'une année à une autre et généralement mal répartie, tourne autour de 200 mm.

#### **4.1.4. Les Sols**

Les sols sont argileux dans l'ensemble ; cela s'explique par la situation de la commune en zone inondée. Le problème de terre cultivable se pose avec acuité à cause de l'importance du cheptel. Des activités importantes de maraîchage se font dans les villages abritant des périmètres réalisés par le GRAT et d'autres partenaires. Il y a deux modes d'accès à la terre : l'Etat et les Djoros.

#### **4.1.5. L'environnement naturel et humain**

On rencontre encore des essences caractéristiques du sud : Butyrosmun parki, Lanca acida, Adansonia digitata, Selerocarya birréa, Tamarindu indica et beaucoup d'Acacia albida.

La faune par contre est très pauvre mais on rencontre néanmoins des hyènes, des lièvres, des écureuils et toute une variété d'oiseaux.

L'environnement humain est caractéristique de la coexistence de plusieurs ethnies et de la diversité culturelle ainsi que des échanges et relations induits se traduisant dans les mariages.

#### **4.1.6 Hydrographie**

**Les eaux souterraines** : La hauteur de la nappe phréatique n'est pas disponible.

**Les eaux de surface** : En plus des mares qu'on peut constater en saison des pluies, il y a lieu de signaler la présence du fleuve Niger et de ses deux bras : le Sirki et le Sono.

## **4.2 Caractéristiques démographiques et sociales**

### **4.2.1 La Population/densité**

Selon le RACE de 2001, la population totale est de 2 645 habitants dont 1295 hommes et 1350 femmes. Le mouvement touche la frange jeune de la population qui se déplace vers les centres urbains tels que : opti, San, Koutiala, Sikasso, Segou, Bamako etc. C'est en année de mauvaises récoltes que ce phénomène est plus accentué au niveau des villages où on constate un déplacement considérable.

### **4.2.2. La répartition de la population**

La répartition de la population entre les villages est inégale. On retiendra comme gros villages : Ouro- Modi et Makadie.

Quand à la répartition de la population par âge et sexe, elle fournit selon les estimation de la DRPSIAP-M base DNSI (RGPH 1998) les tendances évolutives à partir de 2006 jusqu'en 2010 dans le cercle de Mopti. Pour la commune de Ouro Modi, la population totale connaîtra une croissance relative importante en passant de 2645 habitants en 2001 à en 2010 comme le montre le tableau ci après :

**Tableau no 1.** Répartition de la population par sexe

Année	Population		Total
	Hommes	Femmes	
2006	1846	2025	3871
2007	1895	2080	3975
2008	1946	2137	4083
2009	1999	2195	4194
2010	2054	2255	4309

En l'absence de données sur la répartition par âge pour chaque commune, l'observation sur les projections du cercle indique une augmentation considérable de la tranche jeune de la population c'est-à-dire celle située entre 4 et 40 ans d'une part et le nombre plus élevé de jeunes femmes à partir de 20 ans jusqu'à 44 ans.

### **4.2.4. Les principales ethnies et leurs occupations traditionnelles**

La population est composée des ethnies : Peulhs, Rimaibés et Bozos. Les activités traditionnelles sont l'agriculture, l'élevage, la pêche, l'artisanat et le petit commerce.

## **4.3 Caractéristiques économiques**

### **4.3.1 L'Agriculture**

Elle occupe tous les bras valides de la population de la commune. Toutefois, la campagne agricole 2004-2005 a été largement déficitaire en raison d'une médiocre pluviométrie.

Dans le domaine de la production agricole, les données statistiques au niveau des services techniques compétents révèlent une exploitation de 42% mais ne permet guère une appréciation de l'évolution des superficies emblavées par rapport aux superficies disponibles ; en ce qui concerne les rendements, il faut noter qu'il est de l'ordre de 1500Kg/ha pour le riz. Le riz demeure la

principale céréale cultivée dans la commune. Les problèmes majeurs auxquels les producteurs sont confrontés sont le sous équipement, le faible niveau d'organisation et de formation etc.

#### **4.3.2. Elevage**

Dans la commune de Ouro-Modi, les Peulhs pratiquent l'élevage. Cet élevage est le plus souvent extensif. Ce qui explique le départ des animaux une partie de l'année vers le bourgou en saison sèche et vers les confins de Douentza en saison des pluies.

#### **4.3.3. Pêche**

L'activité de pêche est très importante ; elle se pratique sous la forme traditionnelle dans le fleuve Niger et ses affluents (Sirki et Sono) et dans les nombreuses mares dont regorge la commune. Les captures concernent toutes les variétés de poissons propres aux eaux douces.

#### **4.3.4. Cueillette et Exploitation forestière**

Elle est pratiquée par les femmes dans le domaine forestier et concerne le bois de chauffe.

En matière de gestion des ressources forestières, l'exploitation se fait de façon anarchique malgré la mise en place de brigades de surveillance dans les villages.

#### **4.1.5. Les femmes dans les systèmes de production**

Elles pratiquent les activités domestiques, la vente du lait et de ses dérivés. A coté de cela, il faut signaler la cueillette et le jardinage qu'elles pratiquent dans les périmètres maraîchers.

#### **4.3.6 Transport et communication**

En matière de transport et communication, les axes routiers sont difficilement praticables car constitués uniquement de pistes saisonnières non améliorées. En période de crue, la commune est desservie par les pinasses de ses villages et de celles des communes voisines de Kewa et de Togué Mourari par voie fluviale. Le bureau de l'ex arrondissement et la maternité disposent de RAC. Les moyens de déplacement recensés sont 32 vélos et 15 motos

#### **4.3.6 Commerce**

Le commerce est favorisé par la tenue de la foire de Ouro Modi et l'existence de quelques boutiques et étalages, des produits locaux recherchés notamment le lait, le beurre, les céréales (riz), le bétail et les produits de l'artisanat.

### **4.4. Caractéristiques socio- économiques et culturelles**

#### **4.4.1 Secteurs sociaux**

La santé reste confrontée aux pesanteurs socio culturelles qui agissent sur le taux de fréquentation. Le taux d'accouchement assisté est de 17%.

La construction par la mairie d'une maternité n'a pas encore résolu les problèmes dans la mesure où il reste à la doter d'équipements et de personnels indispensables.

Dans le domaine de l'éducation, la commune avec un taux de déperdition des filles de 2% demeure en deçà du taux requis par le PRODEC.

#### **4.4.3 Etat de la sécurité alimentaire**

La couverture alimentaire est déficitaire si l'on se réfère à la norme FAO qui est de 255,5 kg/personne par an de ration alimentaire par rapport à la production annuelle de riz (seule donnée disponible) dans la commune estimée 354 000 kg en 2004 soit en moyenne à 1500 kg/ha pour une superficie totale emblavée de 236 ha). En fait la répartition de cette production entre les 2645 habitants de la commune correspond à 133,83 kg par personne par an soit un manque de - 121 kg/personne.

En ce qui concerne le marché des céréales, le prix moyen pratiqué sur les deux marchés est de 150 F/kg ; ce qui revient à 15 000 FCFA le sac de 100 kg de mil. L'approvisionnement est effectué sur place avec les commerçants transporteurs qui desservent la commune les jours de foire et sur le marché de Djenné et/ou Mopti. La stratégie mise en place par l'Etat et la commune pour assurer la disponibilité et l'accès consiste dans la création des banques ; il y a une banque de céréales communale qui est fonctionnelle à travers un comité de gestion chargé de la gestion des stocks. Une autre stratégie appuyée par l'ONG Catholic Relief Service (CRS) est l'organisation de foire Agricole pendant laquelle les producteurs ont l'opportunité d'accéder aux semences subventionnées et de disposer librement de leurs réserves.

#### **4.4.4. Art, culture, sport et tourisme**

Le Football est la seule discipline pratiquée dans la commune sur des terrains non aménagés. Les manifestations artistiques et culturelles se font à l'occasion des cérémonies de mariages, de baptêmes de circoncisions et les festivités du 22 septembre.

#### **4.5. Infrastructures et équipements collectifs**

Les investissements suivants ont été réalisés dans la commune de Ouro-Modi par les ONGs et Projets y compris gouvernementaux.

- Périmètre maraîcher appuyé par le GRAT
- Puits maraîchers et villageois par le GRAT
- Périmètre rizicole par AFAR
- Salles de classe par KFW
- Petit Périmètre Irrigue Villageois (PPIV)
- Magasins stockage (1)
- Moulin (4)

En maîtrise d'ouvrage communale, les infrastructures et équipements réalisés sont :

- La réalisation de la maternité ;
- La construction de l'ouvrage régulateur du plan d'eau de Makadie ;
- La fourniture d'équipements scolaires ;
- La réalisation d'un puits a Makadie ;
- La construction d'un bureau au siège de la Mairie

La situation de la commune de Ouro-Modi sur le plan socio économique en fait une des communes les plus pauvres et les plus petites du cercle. En effet, la commune est composée de quatre villages seulement. Cette situation est aggravée par un système d'élevage extensif. La pauvreté se manifeste par l'analphabétisme, le manque d'infrastructures socio sanitaire et éducative, hydrauliques, l'accès limité aux services de base tels que l'eau potable, la santé et l'éducation.

## **V. ATOUTS ET CONTRAINTES A LA SECURITE ALIMENTAIRE**

### **5.1. Les atouts**

#### **5.1.1 Ressources humaines**

La commune possède comme atout principal les ressources humaines notamment la main d'œuvre constituée surtout des jeunes garçons et filles ; l'évolution par âge de la population à l'instar de celle du cercle indique une force productive croissante pour la commune. En outre les enfants en formation grâce aux écoles implantées et en train de l'être favorisent la constitution d'un capital humain en terme technique et économique pour la valorisation des énormes potentialités naturelles et économiques de la commune. Ouro Modi dispose de producteurs expérimentés et formés dans une certaine mesure dans les domaines de la production agricole et pastorale ; organisés au sein de coopératives et/ou groupements qui ont souvent bénéficié de l'appui des ONGS et projets. Cette longue expérience de collaboration avec les intervenants extérieurs est un atout qui facilite l'appropriation des innovations et la mise en place de stratégies.

#### **5.1.2. Terres**

La commune est riche en terres agricoles, les superficies cultivables (objectifs de réalisation 2005 du service de l'agriculture) sont estimées à 610 ha dont moins de la moitié (38,52%) sont exploités. Le potentiel aménageable n'est pas encore mis en valeur. L'existence de partenaire d'appui comme l'office riz et les ONGs sont des atouts de la commune pour faire la promotion de l'agriculture

#### **5.1.3 Pâturages**

Le cheptel de la commune est très important et justifie la prééminence accordée au pâturage des animaux qui posent un problème d'exploitation des terres agricoles. Les fourrages disponibles ne suffisent pas pour la pâture, une partie importante du bétail est conduit dans le bourgou.

#### **5.1.4 Les eaux**

En plus des mares qu'on peut constater en saison des pluies, la commune a l'avantage de sa position riveraine du fleuve Niger et de ses deux bras : le Sirki et le Sono, atouts important pour la mise en valeur des plaines adjacentes, la pêche ainsi que le transport fluvial.

### **5.2 Les contraintes**

#### **- liées à la disponibilité**

Les contraintes identifiées sont la faiblesse et le retrait précoce des eaux de la crue, l'insuffisance des superficies cultivables, Faible rendement des cultures.

#### **- liées à l'accès**

La principale contrainte dans le cadre de l'accessibilité est le faible pouvoir d'achat de la population

#### **- liées à l'utilisation appropriée de la nourriture**

La contrainte dans ce domaine est la méconnaissance des aliments

#### **- liées à la stabilité**

La contrainte liée à la stabilité est la rupture des stocks de céréales.

## **VI. ORIENTATIONS ET OBJECTIFS DU DEVELOPPEMENT DE LA COMMUNE**

### **Les grandes orientations de la commune**

Au regard des nombreux problèmes qui l'affectent et sur la base de sa situation de référence de décembre 2004, le conseil communal de Ouro Mody a décidé par délibération, d'inscrire ses actions dans les orientations suivantes :

1. L'augmentation de la production agricole
  1. la protection et la gestion durable de l'environnement
  2. l'amélioration de l'élevage
  3. l'amélioration de l'accès des populations à l'eau potable
  4. l'augmentation du taux de scolarisation et d'alphabétisation.
  5. l'amélioration de l'information et de la communication
  6. L'amélioration des échanges commerciaux et des revenus des populations

## DEUXIEME PARTIE

### PLAN QUINQUENNAL DE SECURITE ALIMENTAIRE DE LA COMMUNE

#### VI 1. PLAN D'ACTION

**OBJECTIF GLOBAL** : Contribuer à la réalisation de la sécurité alimentaire dans la commune

Piliers	Contraintes	Objectifs spécifiques	Résultats attendus	Activités	Intervenants	Responsables
Disponibilité	Faiblesses et retrait précoce des eaux de la crue	Retenir les eaux de crue	Les eaux de crue sont retenues	Surcreusement des chenaux, des mares, réhabiliter les barrages et digues pour retenues d'eau	ONGs, PTF, (PADER, ANICT etc)	Mairie
	Insuffisance des superficies cultivables	Augmenter les superficies cultivables	Les superficies cultivables ont augmenté	Aménagement des PPIV		
	Faible rendement des cultures	Augmenter le rendement des cultures	Le rendement des cultures a augmenté	Conservation des sols, enrichissement de la terre		
Accessibilité	Faible pouvoir d'achat de la population	Amélioration du pouvoir d'achat de la population	Le pouvoir d'achat de la population a augmenté	Micro crédit		
Utilisation	Méconnaissance des aliments	Connaître les aliments	Les aliments sont connus	IEC	Maire	Mairie
Stabilité	Rupture des stocks de céréales	Consolidation des banques de céréales	Banques de céréales consolidées	Approvisionnement des banques de céréales	Etat	Mairie

## VI.2 EVALUATION DU PLAN (en milliers de FCFA)

Piliers	Activités	Indicateurs	Coût total 000 FCFA	Coût /Annuel					Localisation
				1	2	3	4	5	
Disponibilité	Surcreusement des chenaux, des mares, réhabiliter les barrages et digues pour retenues d'eau	90% des superficies cultivables sont inondées pendant 5 mois	50 000	10 000	10 000	10 000	10 000	10 000	Makadié, Daima, Diagani, Ouro Mody
	Aménagement de PPIV	Les PPIV sont exploités	121 500	40 500	40 500	40 500			Daima, Diagani, Ouro Mody
Accessibilité	Micro crédit	Le pouvoir d'achat des paysans est amélioré	Pm						Commune
Utilisation	IEC	La population fait bon usage des céréales	200	50	50	50	25	25	Makadié, Daima, Diagani, Ouro Mody
Stabilité	Approvisionnement de la banque en céréales	50 tonnes de céréales disponibles dans le magasin	5 000	5 000					Ouro Mody
			<b>176 700</b>	<b>55 550</b>	<b>50 550</b>	<b>50 550</b>	<b>10 025</b>	<b>10 025</b>	

**VI3 Plan de financement (en millions de francs CFA)**

Piliers	Activités	Coût total	Coût par source de financement				
			Commune	Etat	P.T.F	Population	Autres
<b>Disponibilité</b>	Surcreusement des chenaux, des mares, réhabiliter les barrages et digues pour retenues d'eau	50 000	5 000		40 000	5 000	
	Aménagement de PPIV	121 500	10 000		101 500	10 000	
<b>Accessibilité</b>	Micro crédit	PM					
<b>Utilisation</b>	IEC sur pratiques culinaires appropriées	200	200				
<b>Stabilité</b>	Approvisionnement de la banque en céréales	5 000	-	5 000			
<b>Total général</b>		<b>176 700</b>	<b>15 200</b>	<b>5 000</b>	<b>141 500</b>	<b>15 000</b>	

## **CONCLUSION**

Le plan de sécurité alimentaire est un outil d'investissements pour l'amélioration des conditions de vie des ménages de la commune ; il intègre le plan de développement économique, social et culturel et vise un équilibre social durable fondé sur la disponibilité de l'alimentation des ménages, l'accès aux aliments, l'utilisation appropriée de ceux-ci et la stabilité de l'approvisionnement ; c'est un levier dans la lutte contre la pauvreté par la mise en œuvre des activités génératrices de revenus, de production agricole, d'élevage ainsi que les mesures d'amélioration de la communication, de l'accès aux marchés et des conditions d'hygiène alimentaire.

L'élaboration du PSA a impliqué tous les élus, les populations ; pour le financement de sa mise la stratégie préconisée est de mobilisera les ressources budgétaires de la commune, les contributions des populations, les droits de tirage de l'ANICT et les concours des ONGs et projets partenaires soit en maîtrise d'ouvrage communale soit en maîtrise d'ouvrage privée. Le suivi évaluation sera assuré par une commission locale sur la base de résultats attendus et des indicateurs qu'elle élaborera et à en fonction des 4 piliers de la sécurité alimentaire. Elle rendra compte périodiquement au conseil communal de ses travaux et celui-ci aux communautés villageoises au cours d'assemblées générales annuelles.